



**LA MAYENNE**  
Le Département

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES

Secrétariat général de l'assemblée  
départementale

LAVAL, le 1<sup>er</sup> avril 2019

N/réf. : VG/MJ

## COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA MAYENNE

**Réunion du 1<sup>er</sup> avril 2019**

### **RELEVÉ DES DÉCISIONS**

*(Les délibérations correspondantes sont publiées dans un recueil  
mis à la disposition du public pour consultation dans le hall d'accueil de  
l'Hôtel du Département – 39, rue Mazagran – CS 21429 –  
53014 LAVAL CEDEX)*

Mise en ligne sur le site internet du Conseil départemental le **1<sup>er</sup> avril 2019** :  
**<http://www.lamayenne.fr>**

La Commission permanente s'est réunie le **1<sup>er</sup> avril 2019**, à partir de **10 h 30**, à l'**Hôtel du Département**, sous la présidence d'Olivier RICHEFOU, Président du Conseil départemental.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Nicole BOUILLON, Norbert BOUVET, Christian BRIAND, Gérard BRODIN, Élisabeth DOINEAU (*à partir de 11h00*), Xavier DUBOURG, Françoise DUCHEMIN, Gérard DUJARRIER, Valérie HAYER, Daniel LENOIR, Marie-Cécile MORICE, Béatrice MOTTIER, Vincent SAULNIER, Claude TARLEVÉ,

S'ÉTAIENT FAIT EXCUSER : Élisabeth DOINEAU (*jusqu'à 11h00*), Sylvie VIELLE

Hôtel du Département  
39 rue Mazagran  
CS 21429  
53014 LAVAL CEDEX

☎ 02 43 66 53 43  
✉ [secretariatassemblee@lamayenne.fr](mailto:secretariatassemblee@lamayenne.fr)

[www.lamayenne.fr](http://www.lamayenne.fr)

Les décisions prises dans ce cadre par la Commission permanente sont récapitulées ci-après :

N° du dossier	Objet	N° de page du relevé
	<b>Mission 1</b> <b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES</b>	
	<i>Programme 01 : Gestion budgétaire et financière</i>	
1	Mayenne habitat - Demande de garantie d'emprunts	5
	<i>Programme 03 : Gestion mobilière et immobilière</i>	
2	Centre administratif Jean Monnet à Laval - Régularisation foncière	5
	<i>Programme 07 : Qualité et performance</i>	
4	Contrats de territoire : 1/ volet communal : 4 dossiers + communes nouvelles 2/ volet EPCI : 6 dossiers	6
	<i>Programme 08 : Sécurité juridique</i>	
5	Marchés publics d'assurances - Signature de la convention de groupement de commandes - Lancement de la consultation	7
	<i>Programme 11 : Attractivité</i>	
3	Déplacements à l'Espace M dans le cadre du partenariat avec les EPCI	8
	<b>Mission 2</b> <b>DÉVELOPPEMENT LOCAL ET ENSEIGNEMENT</b>	
	<i>Programme 01 : Agriculture</i>	
6	Demandes de subvention au titre du dispositif d'aide à l'investissement pour la transformation et la commercialisation de produits agricoles à la ferme	8
7	Répartition des aides au fonctionnement et aux manifestations des organismes à caractère agricole	9
	<i>Programme 02 : Développement local</i>	
8	Immobilier d'entreprise	10
	<i>Programme 03 : Collèges</i>	
9	Collèges publics - Appel à projets pédagogiques (AAPP)	11
10	Collège des Sept Fontaines à Andouillé - Restauration des élèves de primaire - Conventions tripartites	12
	<i>Programme 04 : Enseignement supérieur, recherche et innovation</i>	
11	Aides aux étudiants au titre de l'année universitaire 2018/2019	12

N° du dossier	Objet	N° de page du relevé
	<p><b>Mission 3</b>  <b>ENFANCE, FAMILLE ET INSERTION</b></p> <p><i>Programme 01 : Prévention et protection des enfants et des familles</i></p>	
12	Renouvellement de la convention constitutive du GIP du conseil départemental de l'accès au droit	14
	<p><i>Programme 03 : Insertion sociale et professionnelle</i></p>	
13	Association <i>ETIC 53</i> - Convention de subvention pour la mise à disposition de véhicules favorisant la mobilité de publics en insertion	15
14	Association <i>Les Possibles</i> - Centre social itinérant numérique - Demande de subvention d'investissement	15
15	Subvention globale du fonds social européen (FSE)	15
	<p><b>Mission 4</b>  <b>ENVIRONNEMENT, DÉVELOPPEMENT DURABLE ET MOBILITÉS</b></p> <p><i>Programme 01 : Eau</i></p>	
16	Aides en eau potable et assainissement	16
	<p><i>Programme 02 : Déchets et énergie</i></p>	
17	Aides aux équipements utilisant des énergies renouvelables - Projet de méthanisation - SAS Méthamine à Saint-Pierre-la-Cour	18
	<p><i>Programme 03 : Milieux et paysages</i></p>	
18	Aide à la plantation d'arbres	19
19	Groupe ornithologique des Avaloirs (GOA) - Demande de subvention	20
20	Espaces naturels sensibles - Convention de prêt à usage au profit de Mme Semenenko - Commune de Saint-Calais-du-Désert	20
21	Fédération départementale pour la pêche et la protection du milieu aquatique (FDPPMA) - Convention de partenariat	20
	<p><b>Mission 5</b>  <b>AUTONOMIE ET SANTÉ DE PROXIMITÉ</b></p> <p><i>Programme 02 : Santé de proximité</i></p>	
22	Aide en faveur d'un stagiaire en odontologie	21

N° du dossier	Objet	N° de page du relevé
<p><b>Mission 6</b> <b>ROUTES, TRÈS HAUT DÉBIT, HABITAT</b></p>		
<p><i>Programme 01 : Routes</i></p>		
23	RD 771 - Contournement de Cossé-le-Vivien - Réserve foncière SAFER avec préfinancement du Département	21
24	RD 545 - Loiron-Ruillé - la Tannerie - route d'Ahuillé - Mutation foncière	22
25	RD 14 - Meslay-du-Maine / Grez-en-Bouère - Aménagement de sécurité - Acquisitions foncières	22
26	Marchés à bons de commande - Consultation relative au renforcement de structures, rectification de tracé, élargissement sur routes départementales, travaux de voirie (hors travaux neufs) et réseaux divers sur les autres éléments du patrimoine du département de la Mayenne - Lancement de la procédure	23
<p><i>Programme 03 : Habitat</i></p>		
27	Conditions et scénarii de restructuration des organismes de logement social mayennais - Convention de financement avec Laval agglomération	23
<p><b>Mission 7</b> <b>JEUNESSE, SPORT, TOURISME, CULTURE ET PATRIMOINE</b></p>		
<p><i>Programme 01 : Jeunesse et citoyenneté</i></p>		
28	Échanges dans le cadre du partenariat Souabe-Mayenne et soutien aux actions de jeunesse et de citoyenneté	23
<p><i>Programme 02 : Sport</i></p>		
29	Demande de subvention du stade lavallois omnisports pour l'organisation d'un gala de boxe avec Jordy Weiss	25
<p><i>Programme 04 : Culture</i></p>		
30	Aides aux projets 2019	26

# **MISSION 1**

## **ADMINISTRATION GÉNÉRALE, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES**

### **PROGRAMME 01 : GESTION BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE**

#### **1 - MAYENNE HABITAT - DEMANDE DE GARANTIE D'EMPRUNTS**

La Commission permanente :

✚ a accordé à Mayenne habitat la garantie du Département pour les emprunts suivants à contracter auprès de la Caisse des dépôts et consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions des contrats annexés à la délibération et faisant partie intégrante de celle-ci :

- Emprunt d'un montant de 422 456 €, constitué de 4 lignes de prêt, destiné à financer la construction de 4 logements à Vaiges (contrat de prêt n° 92667),
- Emprunt d'un montant de 259 798 €, constitué de 2 lignes de prêt, destiné à financer la construction de 2 logements à Saint-Loup-du-Dorat (contrat de prêt n° 92658),
- Emprunt d'un montant de 255 265 €, constitué de 2 lignes de prêt, destiné à financer la construction de 2 logements à Saint-Brice (contrat de prêt n° 92666),
- Emprunt d'un montant de 1 338 530 €, constitué de 4 lignes de prêt, destiné à financer l'acquisition en VEFA (vente en l'état futur d'achèvement) de 12 logements à Château-Gontier-sur-Mayenne (contrat de prêt n° 92781) ;

✚ a autorisé le Président du Conseil départemental à signer tous les documents à intervenir dans ce cadre.

*- Adopté à l'unanimité -*

### **PROGRAMME 03 : GESTION MOBILIÈRE ET IMMOBILIÈRE**

#### **2 - CENTRE ADMINISTRATIF JEAN MONNET À LAVAL - RÉGULARISATION FONCIÈRE**

La Commission permanente :

✚ a approuvé les termes de la cession, par la Ville de Laval au profit du Département, à l'euro symbolique, d'une partie de parcelle, d'une superficie de 3a 19ca, située dans l'emprise du centre administratif Jean Monnet à Laval ;

✚ a autorisé Mme BOUILLON, première Vice-présidente du Conseil départemental à signer, au nom du Département, l'acte administratif de cession de terrain.

*- Adopté à l'unanimité -*

## PROGRAMME 07 : QUALITÉ ET PERFORMANCE

### 4- CONTRATS DE TERRITOIRE : 1/ VOLET COMMUNAL : 4 DOSSIERS + COMMUNES NOUVELLES - 2/ VOLET EPCI : 6 DOSSIERS

La Commission permanente, dans le cadre de la relation contractuelle pluriannuelle mise en œuvre avec les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) et les communes pour la période 2016-2021, conformément aux dispositions approuvées par délibération de l'Assemblée départementale du 29 février 2016, a statué favorablement sur :

↳ l'attribution des subventions suivantes :

1. au titre de la dotation aux communes de moins de 10 000 habitants pour des projets d'investissement (3 au maximum par commune sur la période - intervention du Département au taux maximal de 50 % du coût HT) :

Commune	Projet	Estimation du projet (HT)	Subvention allouée
Gennes-Longuefuye	2 <sup>e</sup> phase d'aménagement de la voie piétonnière, rue du lavoir à Longuefuye	6 379 €	1 914 €
Averton	Acquisition et pose de 34 panneaux photovoltaïques sur le toit de la salle socio-culturelle	16 955 €	8 477 €
Saint-Ellier-du-Maine	Travaux d'éclairage de la place de l'église et de la RD 33	21 570 €	7 276 €
Chantrigné	Création de 3 vestiaires de football et d'un club house	472 805 €	18 706 €

2. au titre de la dotation aux EPCI pour des projets d'investissement jugés structurants par les élus communautaires (intervention du Département au taux maximal de 50 % du coût HT, y compris en cas de cumul des différentes enveloppes du contrat, avec un seuil de 15 000 € minimum d'aide départementale par projet contractualisé) :

Bénéficiaire	Projet	Estimation du projet (HT)	Subvention allouée
<b>Mayenne communauté</b>			
Commune de Lassay-les-Châteaux	Réaménagement de la rue de Couterne et sécurisation de carrefours dans l'hyper-centre (création d'aménagements paysagers afin de réduire la largeur de la voie, mise en évidence des traversées piétonnes grâce à des marquages de couleur, garantie de la continuité du cheminement piéton, mise en place d'un parcours dédié aux cycles pour accéder aux espaces scolaires : école, collège et infrastructures sportives)	170 455 €	63 841 €
<b>Communauté de communes du Bocage mayennais</b>			
Communauté de communes du Bocage mayennais	Aménagement d'un nouvel accès à l'ancien site Gontier à Landivy (terrassment, voirie, assainissement)	296 897 €	63 000 €

Bénéficiaire	Projet	Estimation du projet (HT)	Subvention allouée
<b>Communauté de communes du mont des Avoirs</b>			
Averton	Travaux d'aménagement du centre-bourg (réfection du réseau des eaux pluviales, effacement des réseaux électriques et téléphoniques, enfouissement du réseau d'éclairage public, changement des candélabres et remplacement des ampoules à mercure par des ampoules à led)	325 202 €	30 000 €
Neuilly-le-Vendin	Travaux de rénovation dans les bâtiments et espaces communaux (mairie : changement des huisseries et mise en accessibilité ; cimetière : mise en accessibilité)	32 058 €	16 029 €
Saint-Germain-de-Coulamer	Aménagement du bourg (sécurisation des rues de la patience et du stade ; accessibilité du cimetière aux personnes à mobilité réduite ; restauration de la chapelle Sainte-Barbe pour une utilisation à des fins culturelles et d'animations)	107 283 €	30 000 €
Lignières-Orgères	Travaux de réhabilitation de la salle des fêtes (mise aux normes et accessibilité, extension, changement du mode de chauffage et isolation)	630 200 €	30 000 €

↪ la réaffectation, au profit des communes nouvelles ci-après, pour des projets d'investissement, du solde des dotations des anciennes communes :

Commune nouvelle bénéficiaire	Montant affecté	correspondant au solde de la dotation de(s) l'ancienne(s) commune(s) de :
Gennes-Longuefuye	6 438 €	Longuefuye
Château-Gontier-sur-Mayenne	24 156 €	Azé
Montsûrs	30 589 €	Montsûrs-Saint-Cénére (26 642 €) et Saint-Ouën-des-Vallons (3 947 €)
Bierné-les-Villages	33 476 €	Argenton-Notre-Dame (5 643 €), Bierné (17 298 €), Saint-Laurent-des-Mortiers (5 304 €) et Saint-Michel-de-Feins (5 231 €)

- Adopté à l'unanimité -

## **PROGRAMME 08 : SÉCURITÉ JURIDIQUE**

### **5 - MARCHÉS PUBLICS D'ASSURANCES - SIGNATURE DE LA CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES - LANCEMENT DE LA CONSULTATION**

La Commission permanente a, dans le cadre de la remise en concurrence des contrats d'assurances, les contrats actuels arrivant à échéance au 31 décembre 2019, autorisé le Président du Conseil départemental :

↪ à constituer un groupement de commandes avec les opérateurs partenaires œuvrant à l'échelon départemental, soit l'Agence technique départementale de l'eau, l'Établissement public foncier local de la Mayenne, Mayenne ingénierie, la Maison départementale des personnes handicapées, Mayenne très haut débit, Mayenne culture, Mayenne tourisme et le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement, en vue de mutualiser les risques courants, à savoir, a minima, les dommages aux biens et risques annexes, la responsabilité civile et la flotte automobile ; étant précisé que le Conseil départemental, d'une part, en tant que coordonnateur du groupement, se chargera de lancer la consultation, d'attribuer les contrats et de les exécuter pour les cinq ans à venir, d'autre part, prendra en charge financièrement les contrats souscrits au titre du groupement ;

- ✚ à signer la convention qui lui a été présentée, portant constitution d'un groupement de commandes avec lesdits partenaires, sous réserve de leur délibération ;
- ✚ à lancer une procédure de consultation par appel d'offres ouvert, dans les conditions présentées, en vue de désigner les futurs titulaires des marchés d'assurances, effectifs au 1<sup>er</sup> janvier 2020 pour une durée de 5 ans, permettant de couvrir les risques suivants : dommages aux biens et risques annexes ; responsabilité civile ; flotte automobile ; risques statutaires du personnel ; protection juridique des agents et des élus ; tous risques expositions ; auto-mission élus et collaborateurs.

- Chapitre 011 – nature 616 – fonction 0202 – lignes de crédit 174, 197, 9227, 209, 210, 4318 et 10442 -

- Adopté à l'unanimité -

## **PROGRAMME 11 : ATTRACTIVITÉ**

### **3 - DÉPLACEMENTS À L'ESPACE M DANS LE CADRE DU PARTENARIAT AVEC LES EPCI**

La Commission permanente :

- ✚ a pris acte des déplacements à Paris, les 5, 6 et 7 mars 2019, d'une délégation composée, outre les élus, de collaborateurs et de représentants d'établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), à l'occasion de la visite de l'Espace M situé à la Tour Montparnasse, dans le cadre du partenariat établi avec les EPCI afin qu'ils puissent faire bénéficier dudit espace les principaux acteurs de leur territoire ;
- ✚ a autorisé le règlement des dépenses correspondantes sur le budget départemental ;
- ✚ a approuvé les mandats spéciaux dont ont été chargés dans ce cadre les Conseillers départementaux suivants, en vue de la prise en charge sur le budget départemental des frais de déplacement correspondants, ainsi que des frais supplémentaires en résultant, en application de l'article L.3123-19 du *Code général des collectivités territoriales* :

<b>Objet</b>	<b>Conseillers départementaux</b>
Déplacements à Paris, Espace M, dans le cadre du partenariat établi avec les EPCI 5, 6 et 7 mars 2019	- Jacqueline ARCANGER - Chantal GRANDIÈRE - Daniel LENOIR - Claude TARLEVÉ

- Adopté à l'unanimité -

## **MISSION 2 DÉVELOPPEMENT LOCAL ET ENSEIGNEMENT**

## **PROGRAMME 01 : AGRICULTURE**

### **6 - DEMANDES DE SUBVENTION AU TITRE DU DISPOSITIF D'AIDE À L'INVESTISSEMENT POUR LA TRANSFORMATION ET LA COMMERCIALISATION DE PRODUITS AGRICOLES À LA FERME**

La Commission permanente :

- ✚ a statué comme indiqué ci-après sur le montant de la part départementale dans le financement des opérations suivantes, au titre du dispositif d'aide à l'investissement pour la transformation et la commercialisation de produits agricoles à la ferme relevant du programme de développement rural régional (PDRR) 2014-2020 des Pays de la Loire :



Bénéficiaire	Objet	Montant des dépenses éligibles	Subvention	Part du Conseil départemental <i>(au taux de 47 % du montant de la subvention)</i>	Contrepartie du Feader <i>(fonds européen agricole pour le développement rural)</i>
EARL Sequoia	Création d'un atelier de fabrication de pâtes sèches et achat d'une machine à pâtes	88 287 € <i>plafonné à 80 000 €</i>	24 000 €	<b>11 280 €</b>	12 720 €
EARL Ferme de la Noë	Aménagement dans un bâtiment existant d'un atelier de découpe d'animaux de boucherie et d'un local de préparation des commandes	31 872,12 €	12 748,82 €	<b>5 991,95 €</b>	6 756,87 €

↳ a autorisé le Président du Conseil départemental à signer les conventions correspondantes et l'avenant qui lui a été présenté, permettant de prolonger le délai d'exécution de la convention liant la Région des Pays de la Loire, le Département et Philippe GRUAU, relative à l'attribution d'une aide financière à ce dernier pour le financement d'un atelier de produits de seconde transformation à Saint-Ouën-des-Toits, validée par délibération de la Commission permanente du 23 avril 2018.

- Chapitre 204 – nature 20422 – fonction 928 – ligne de crédit 18590 -

- Adopté à l'unanimité -

## 7 - RÉPARTITION DES AIDES AU FONCTIONNEMENT ET AUX MANIFESTATIONS DES ORGANISMES À CARACTÈRE AGRICOLE

La Commission permanente a attribué les subventions suivantes aux organismes à caractère agricole ci-après, œuvrant à la promotion des produits et productions agricoles mayennais et à l'animation du territoire local :

Organismes	Subvention 2019	
	Promotion des productions	Concours
Association "les Cidres de Loire"	3 150 €	/
Syndicat des producteurs de cidre, fine et pommeau du Maine	675 €	/
Fédération départementale des sociétés pomologiques de la Mayenne	360 €	360 €
Syndicat apicole de la Mayenne	900 €	/
Syndicat Rouge des prés de la Mayenne	450 €	/
Syndicat Mayenne Limousin	360 €	/
Association des éleveurs de la race "Blonde d'Aquitaine" de la Mayenne	450 €	/
Société des aviculteurs de la Mayenne	180 €	/
Syndicat des percherons mayennais	1 080 €	4 680 €
Association May'Normande	729 €	864 €
Syndicat professionnel des éleveurs mayennais de la race "Montbéliarde"	450 €	540 €
Association des éleveurs Charolais de la Mayenne	450 €	657 €

Organismes	Subvention 2019	
	Promotion des productions	Concours
Fédération des syndicats d'élevage Ovin bleu du Maine de la Mayenne	900 €	900 €
Jeunes agriculteurs de la Mayenne Finale de labour - Terre en Fête	/	4 000 €
Lycée agricole de Laval	/	565 €
CIMA 53 Concours national Normand	/	5 000 €

- Chapitre 65 – nature 6574 – fonction 928 – ligne de crédit 1002 -

- Adopté à l'unanimité des votants (Claude TARLEVÉ n'ayant pas pris part au vote concernant la subvention au CIMA 53 pour le concours national Normand) -

## PROGRAMME 02 : DÉVELOPPEMENT LOCAL

### 8 - IMMOBILIER D'ENTREPRISE

La Commission permanente :

✂ a attribué les subventions suivantes dans le cadre de la compétence déléguée au Département par les établissements publics de coopération intercommunale, à l'exception de Laval agglomération, concernant l'octroi d'aides en matière d'investissement immobilier des entreprises :

Maître d'ouvrage	Opération	Subvention	Part du Conseil départemental (75 % du montant de la subvention)	Part de l'EPCI (25 % du montant de la subvention)
SCI A-Team Bazouges	Construction d'un bâtiment logistique à Château-Gontier-sur-Mayenne, ZA nord de Bazouges <u>Occupant</u> : SARL Neodif (distribution de bières en fûts et bouteilles nécessitant un déconditionnement et un reconditionnement)	120 000 € (au taux de 20 % d'une dépense éligible de 3 580 583 € HT plafonnée à 600 000 € HT)	<b>90 000 €</b>	Communauté de communes du pays de Château-Gontier : 30 000 €
SASU Promotal	Réhabilitation de 4 bâtiments à Ernée, 20 rue de Saint-Denis-de-Gastines <u>Occupant</u> : SASU Promotal (fabrication et négoce de mobilier et matériel médicaux)	76 114 € à titre d'aide de minimis (au taux de 20 % d'une dépense éligible de 380 570 € HT)	<b>57 086 €</b>	Communauté de communes de l'Ernée : 19 028 €
Société de crédit-bail immobilier Natixis lease immo, chef de file	Construction d'un bâtiment industriel à Parigné-sur-Braye, parc d'activités intercommunal de la Lande <u>Occupant</u> : SAS Plasmo (découpe laser, pliage et assemblage de tôles acier, inox et aluminium)	120 000 € (au taux de 20 % d'une dépense éligible de 3 399 913 € HT plafonnée à 600 000 € HT)	<b>90 000 €</b>	Mayenne communauté : 30 000 €

☞ a autorisé le Président du Conseil départemental à signer les conventions à intervenir dans ce cadre entre le Département et :

- la SCI A-Team Bazouges et la SARL Neodif ;
- la SASU Promotal ;
- la société de crédit-bail immobilier Natixis lease immo, la SCI Plasmio immo et la SAS Plasmio.

- Chapitre 204 – nature 20422 – fonction 93 – ligne de crédit 853 -  
- Chapitre 13 – nature 1324 – fonction 93 – ligne de crédit 19805 -

- Adopté à l'unanimité des votants (Olivier RECHEFOU n'ayant pas pris part au vote) -

## PROGRAMME 03 : COLLÈGES

### 9 - COLLÈGES PUBLICS - APPEL À PROJETS PÉDAGOGIQUES (AAPP)

La Commission permanente :

☞ a validé, tels que présentés, les critères d'analyses des dossiers transmis par les collèges publics dans le cadre de l'appel à projets pédagogiques, ainsi que les modalités d'attribution de l'aide départementale ;

☞ a, en conséquence, attribué les subventions suivantes :

Collège	Thème du projet	Montant du projet	Subvention allouée
Léo Ferré Ambrières-les Vallées	projet contre le harcèlement	2 000 €	1 000 €
Le Grand champ Grez-en-Bouère	éducation aux médias	1 817 €	1 181 €
Jacques Monod Laval	voyage sport adapté pour les ULIS	2 353 €	1 530 €
Alain Gerbault Laval	semaine de révision DNB (diplôme national du brevet) en commun sur le site de la Rincerie	6 000 €	1 000 €
Jules Ferry Mayenne	voyage et exposition sur les volcans	39 275 €	1 000 €
Sévigné Mayenne	semaine différente (citoyenneté, respect)	4 909 €	2 500 €
Béatrix de Gâvre Montsûrs	héritage des JO anciens sur JO modernes	380 €	304 €
Les Garettes Villaines-la-Juhel	découverte du territoire (Rincerie)	9 504 €	704 €
Les Garettes Villaines-la-Juhel	histoire de France (Verdun, Mutzig, Strasbourg)	11 664 €	972 €

étant précisé que les 2 autres dossiers présentés par les collèges Les Garettes de Villaines-la-Juhel (château de Mayenne ; voyage en Allemagne) n'ont pas été retenus, l'appel à projets prévoyant une limite de 2 dossiers par an et par établissement, le projet « voyage en Allemagne » étant par ailleurs éligible au dispositif VECTEUR.

- Chapitre 65 – nature 65511 – fonction 221 – ligne de crédit 6806 -

- Adopté à l'unanimité -

---

## 10 - COLLÈGE DES SEPT FONTAINES À ANDOUILLE - RESTAURATION DES ÉLÈVES DE PRIMAIRE - CONVENTIONS TRIPARTITES

---

La Commission permanente :

- ✚ a approuvé les termes des deux conventions qui lui ont été présentées, liant le Conseil départemental, la commune d'Andouillé et le collège des Sept Fontaines :
  - convention relative à la fourniture de repas, sur temps scolaire, par le Département au profit des élèves des écoles primaires et des adultes accompagnants de la commune d'Andouillé, prévoyant notamment la mise à disposition du collège par la commune d'agents municipaux ayant des compétences en cuisine collective, à hauteur de 560 heures par an, soit 0,35 ETP (4 heures / jour les lundis mardis jeudis et vendredis) ;
  - convention relative à la mise à disposition de la commune d'Andouillé de locaux (cuisines et équipements) du collège des Sept Fontaines les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis, hors période scolaire, à titre gratuit, en vue d'assurer la prestation de services consistant à confectionner les repas du centre de loisirs communal ;
- ✚ a fixé à 2,38 € le nouveau tarif 2019 du repas fourni par le Département pour la commune d'Andouillé et à 27,4 % le taux de prélèvement pour la participation à la rémunération du personnel, dès la mise à disposition de personnel communal ;
- ✚ a autorisé le Président du Conseil départemental à signer lesdites conventions.

*- Adopté à l'unanimité -*

---

## PROGRAMME 04 : ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, RECHERCHE ET INNOVATION

---

---

### 11 - AIDES AUX ÉTUDIANTS AU TITRE DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2018/2019

---

La Commission permanente a statué comme suit sur les demandes d'aide présentées par les étudiants mentionnés ci-après, au titre de l'année universitaire 2018/2019 :

#### I – PRÊTS D'HONNEUR

Bénéficiaire	Décision
Samir CHNADHA	Attribution à chacun d'un prêt de 4 000 €
Eléanore LAIGNEAU	
Anne MIGNOT	
Dimitri SEVIN	
Marie DECULTOT	Attribution à chacun d'un prêt de 2 000 €
Arber DEMAKU	
Maelle FRETIGNE	
Hugo GUILMAIN	
Romain HYRON	
Méhran KAYANI	
Mégan LAIGNEAU	

Bénéficiaire	Décision
Lysandre LENOBLE	Attribution à chacun d'un prêt de 2 000 €
Lamya MIFTAH-EL-ALLALI	
Soumaya MIFTAH-EL-ALLALI	
Judith MOUSSARD	
Laure SEVIN	
Charlie VRIGNON	

## II – AIDE DÉPARTEMENTALE À LA MOBILITÉ DANS LE CADRE DU PROGRAMME EUROPÉEN ERASMUS

Bénéficiaire	Décision
Mélinda CULEA	Attribution à chacun d'une aide de 600 €
Niels DUPONT	
Laure GUÉDON	
Élodie GUÉRIN	
Cécile LASNE	
Simon PREVERT	
Sophie ROUSSEAU	
Antoine ROUX	
Sarah COQUET	
Nicolas FRÉNOT	Demande non retenue (dépassement du plafond de ressources des parents)

## III – ALLOCATION DÉPARTEMENTALE DE STAGE OU DE SÉJOUR D'ÉTUDES À L'ÉTRANGER

Bénéficiaire	Décision
Alexis BARIL	Attribution à chacun d'une aide de 1 000 €
Maureen BERTHELOT	
Pierre-Édouard COULANGE	
Joy FONTENEAU	
Thomas GERARD	
Alice GORON	
Aurélien LAMBERT	
Noémie LERAY	
Line MERCIER	
Charly REZÉ	
Margot RONDEAU	
Mathieu SUFFISSAIS	

Bénéficiaire	Décision
Pierre DINÉ	Attribution d'une aide de 600 €
Axel GOUVENOU	
Hugo GUILLET	
Thomas LÉPINE	
Clara VELLAYOUDOM CONÉRICAONDIN	
Marie-Aude LELU	Demandes non retenues (dépassement du plafond de ressources des parents)
Thomas LOUVEL	
Paul MOTTAY	
Hugo RICHIR	
Matthis SAUDRAIS	

- Chapitre 27 – nature 2744 – fonction 23 – ligne de crédit 813 -  
- Chapitre 65 – nature 6513 – fonction 23 – lignes de crédit 831 et 833 -

- Adopté à l'unanimité -

## **MISSION 3**

### **ENFANCE, FAMILLE ET INSERTION**

#### **PROGRAMME 01 : PRÉVENTION ET PROTECTION DES ENFANTS ET DES FAMILLES**

#### **12 - RENOUELEMENT DE LA CONVENTION CONSTITUTIVE DU GIP DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ACCÈS AU DROIT**

La Commission permanente a autorisé le Président du Conseil départemental à signer avec l'État, représenté par le Préfet, le Président du tribunal de grande instance et le Procureur de la République, l'Association départementale des maires, l'Ordre des avocats et la caisse des règlements pécuniaires du barreau de Laval, la Chambre départementale des huissiers de justice, la Chambre interdépartementale des notaires, l'Association départementale des victimes d'infractions pénales (ADAVIP), l'Union départementale des associations familiales (UDAF) et l'Association des conciliateurs de justice, la convention qui lui a été présentée relative au renouvellement pour 10 ans du Conseil départemental de l'accès au droit de la Mayenne (CDAD 53) constitué en groupement d'intérêt public (GIP), ainsi que son annexe financière.

- Adopté à l'unanimité -

## **PROGRAMME 03 : INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE**

### **13 - ASSOCIATION ETIC 53 - CONVENTION DE SUBVENTION POUR LA MISE À DISPOSITION DE VÉHICULES FAVORISANT LA MOBILITÉ DE PUBLICS EN INSERTION**

La Commission permanente :

- ✚ a pris acte que le dispositif de gestion et location, à prix solidaire, d'un parc de véhicules favorisant la mobilité de publics en insertion sur le département de la Mayenne, précédemment porté par l'association Copainville, l'est désormais par l'association ETIC 53 (établissement de travail et d'insertion à Copainville), cette dernière devenant donc bénéficiaire de l'aide de 122 800 € votée au budget primitif 2019 pour la mise en œuvre dudit dispositif ;
- ✚ a autorisé le Président du Conseil départemental à signer avec ETIC 53 la convention qui lui a été présentée, conclue pour trois ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, ayant pour objet de définir les modalités de fonctionnement dudit dispositif et précisant notamment les conditions de versement de la subvention départementale.

- Chapitre 017 – nature 6568 – fonction 568 – ligne de crédit 9441 -

- Adopté à l'unanimité -

### **14 - ASSOCIATION LES POSSIBLES - CENTRE SOCIAL ITINÉRANT NUMÉRIQUE - DEMANDE DE SUBVENTION D'INVESTISSEMENT**

La Commission permanente :

- ✚ a attribué à l'association *Les Possibles* une subvention d'investissement de 10 000 €, sur une dépense prévisionnelle de 146 932 €, pour l'achat et l'aménagement d'un véhicule afin d'y installer un centre social itinérant numérique, qui permettra à l'association de couvrir le territoire de façon différente et complémentaire avec l'existant, en allant dans des secteurs géographiques de la ville de Mayenne où elle ne possède pas de structure de proximité ;
- ✚ a autorisé le Président du Conseil départemental à signer les documents à intervenir dans ce cadre, notamment la convention de subvention qui lui a été présentée, liant le Département et ladite association.

- Chapitre 204 – nature 20421 – fonction 58 – ligne de crédit 20978 -

- Adopté à l'unanimité -

### **15 - SUBVENTION GLOBALE DU FONDS SOCIAL EUROPÉEN (FSE)**

La Commission permanente a autorisé le Président du Conseil départemental :

- ✚ à solliciter l'aide du fonds social européen (FSE), pour la période 2018-2020, au bénéfice des 3 actions suivantes portées par le Département, dans les conditions ci-après :

Action	Dépenses éligibles	Financement sollicité du FSE
<p><b><u>Chantier d'accompagnement dans l'emploi</u></b></p> <p>Action en faveur du retour à l'emploi de bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA) en situation de fragilité, à partir de mises en situations professionnelles au sein des services du Conseil départemental, afin de leur permettre d'acquérir des savoir-faire et savoir-être nécessaires au retour vers l'emploi ou la formation</p>	<p>Dépenses directes correspondant au coût du poste de l'encadrant technique et de celui de 10 salariés en insertion + dépenses indirectes (forfait correspondant à 20 % des dépenses directes)</p>	<p>274 963 € (50 % de la dépense prévisionnelle)</p>
<p><b><u>Animation et coordination de la politique d'insertion</u></b></p> <p>Contribution à l'élaboration et à la mise en œuvre du pacte territorial pour l'insertion (PTI) et du programme départemental d'insertion (PDI), suivi des dispositifs d'insertion cofinancés par le FSE et coordination de la plateforme de mobilité vers l'emploi</p>	<p>Dépenses directes correspondant au coût de 2 postes de chargé de mission au sein de la direction de l'insertion et de l'habitat + dépenses indirectes (forfait correspondant à 40 % des dépenses directes)</p>	<p>182 500 € (50 % de la dépense prévisionnelle)</p>
<p><b><u>Assistance technique pour la gestion du FSE</u></b></p> <p>Dotation prévue par l'État au titre de l'assistance technique conformément aux termes de la convention de subvention globale signée avec le Préfet de Région (soit 2,5 % des crédits d'intervention)</p>	<p>Coût du poste de chargé de mission FSE au sein de la direction de l'animation des territoires</p>	<p>54 700 € (dotation forfaitaire)</p>

↳ à signer les documents à intervenir dans ce cadre.

- Chapitre 74 – nature 7474 – fonction 41 – ligne de crédit 17507 -

- Adopté à l'unanimité -

## **MISSION 4 ENVIRONNEMENT, DÉVELOPPEMENT DURABLE ET MOBILITÉS**

### **PROGRAMME 01 : EAU**

#### **16 - AIDES EN EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT**

La Commission permanente a attribué les subventions suivantes au titre des dispositifs mis en place par l'Assemblée départementale pour soutenir les collectivités dans le financement de leurs projets visant à l'optimisation de l'alimentation en eau potable et de ceux portant sur l'organisation de la collecte et du traitement des eaux usées :



## 1 - Alimentation en eau potable (AEP)

### *au titre du fonds départemental 2018 - réseau structurant*

Bénéficiaire	Objet	Montant éligible de l'opération HT	Taux de subvention	Montant de la subvention
Communauté de communes du pays de Craon	Travaux d'alimentation en eau potable à La Selle Craonnaise (secteur 2)	184 456 €	30 %	55 337 €
	Réhabilitation du réservoir de Denazé (renouvellement canalisation, débitmètre)	35 793 €	30 %	10 738 €

### *au titre du fonds départemental 2019 - réseau structurant*

Bénéficiaire	Objet	Montant éligible de l'opération HT	Taux de subvention	Montant de la subvention
SIAEP de Colmont, Mayenne, Varenne	Travaux de réhabilitation du réservoir du Pas	247 662 €	30 %	74 299 €
	Travaux de mise en sécurité et entretien des réservoirs d'Ambrières-les-Vallées, Oisseau et Saint-Fraimbault-de-Prières			

## 2 - Étude assainissement

### *au titre du fonds départemental 2019*

Bénéficiaire	Objet	Montant éligible de l'opération HT	Taux de subvention	Montant de la subvention
Régie des eaux des Coëvrons	Étude préalable à l'épandage des boues des stations d'épuration de Saulges et Saint-Georges-le-Flécharde	12 548 €	30 %	3 764 €
Commune d'Ambrières-les-Vallées	Étude de plan d'épandage des boues issues de la station d'épuration	2 580 €	30 %	774 €
Communauté de communes du pays de Craon	Étude préalable et plan d'épandage pour la valorisation agricole des boues de la station d'épuration de Saint-Aignan-sur-Roë	3 549 €	30 %	1 065 €
Communauté de communes du pays de Meslay-Grez	Étude préalable et plan d'épandage pour la valorisation agricole des boues des stations d'épuration de Saint-Charles-la-Forêt, Le Buret, Arquenay et Cossé-en-Champagne	12 641 €	30 %	3 792 €
Commune de Port-Brillet	Étude préalable à l'épandage des boues de la station d'épuration	7 400 €	30 %	2 220 €

Bénéficiaire	Objet	Montant éligible de l'opération HT	Taux de subvention	Montant de la subvention
Commune d'Alexain	Étude préalable à l'épandage des boues des lagunes de la station d'épuration	3 810 €	20 %	762 €
Communauté de communes du pays de Château-Gontier	Mise à jour et extension du plan d'épandage de la station d'épuration de Chemazé	1 220 €	30 %	366 €
	Étude préalable à l'épandage des boues issues des stations d'épuration des communes de Saint-Denis-d'Anjou et Houssay	5 930 €	30 %	1 779 €

- Chapitre 204 – nature 204142 – fonction 61 – ligne de crédit 9412 -

- Chapitre 204 – nature 204141 – fonction 61 – ligne de crédit 1010 -

- Adopté à l'unanimité -

## PROGRAMME 02 : DÉCHETS ET ÉNERGIE

### 17 - AIDES AUX ÉQUIPEMENTS UTILISANT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES - PROJET DE MÉTHANISATION - SAS MÉTHAMINE À SAINT-PIERRE-LA-COUR

La Commission permanente a attribué la subvention suivante au titre du dispositif d'accompagnement des porteurs de projet de méthanisation (aide calculée, pour les études, au taux de 20 % du montant HT avec un plafond de 10 000 € de subvention par projet et par maître d'ouvrage, et pour l'investissement, au taux de 10 % avec un plafond de 12 500 € par tranche de 50 kW électrique de puissance arrondie à la borne supérieure, dans la limite d'une subvention d'un montant maximum de 150 000 €) :

Bénéficiaire	Objet	Coût global HT	Subvention départementale
SAS Méthamine à Saint-Pierre-la-Cour	Construction d'une unité de méthanisation de 250 kWe	2 044 775 €	62 500 €

- Chapitre 204 – nature 20422 – fonction 738 – ligne de crédit 9256 -

- Adopté à l'unanimité -

## PROGRAMME 03 : MILIEUX ET PAYSAGES

### 18 - AIDE À LA PLANTATION D'ARBRES

La Commission permanente a attribué les subventions suivantes au titre du dispositif départemental d'aide à la plantation d'arbres (création, rénovation et enrichissement de haies bocagères, plantation d'arbres isolés, étude d'opportunité d'installation d'une chaudière à bois déchiqueté), portant globalement sur la plantation de 16 247 ml de haies :

Bénéficiaire	Montant de la subvention forfaitaire
Commune de Montenay	1 481 €
EARL de la Touche Guillet	2 996 €
EARL élevage de la Touchais	790 €
EARL Hardy	1 212 €
EARL Solterre	1 079 €
EIRL Cyrille BARBÉ	1 670 €
Jacques FOURNIER	831 €
GAEC Bretagne-Anjou	690 €
GAEC de Chaumezière	740 €
GAEC de la Bermondière	1 480 €
GAEC de la Biérie	911 €
GAEC de la Chauvière	710 €
GAEC de la Goitière	976 €
GAEC de la Marionniere	2 182 €
GAEC des Diablintes	1 776 €
GAEC des Ecottays	1 886 €
GAEC du Carré d'Ouailles	2 316 €
GAEC du Douaire	1 659 €
GAEC du Hameau	690 €
GAEC du Haut Fougerolles	1 712 €
GAEC Harmauny	1 005 €
GAEC Leblanc	962 €
GAEC Lézé	1 443 €
GAEC Villary	580 €
David GASNIER	1 552 €
François GOLDWASSER	1 105 €
Gaëtan GUIROIS	3 720 €
Commune de Saint-Georges-le-Flécharde	2 984 €
Jacky MAUNOURY	1 913 €
SCEA de la Cour	5 400 €
SCEA la Rablinière	2 779 €

- Chapitre 204 – nature 20422 – fonction 738 – ligne de crédit 17529 -

- Chapitre 204 – nature 204141 – fonction 738 – ligne de crédit 19838 -

- Adopté à l'unanimité -

---

## **19 - GROUPE ORNITHOLOGIQUE DES AVALOIRS (GOA) - DEMANDE DE SUBVENTION**

---

La Commission permanente a, dans le cadre de la préservation et la valorisation des milieux naturels, attribué une subvention de 500 € au Groupe ornithologique des Avaloirs (GOA) pour la création d'une exposition photographique mobile et la pose de photographies sur le belvédère des Avaloirs, et la restauration de mares communales à Saint-Pierre-des-Nids.

- Chapitre 65 – nature 6575 – fonction 738 – ligne de crédit 16375 -

- Adopté à l'unanimité -

---

## **20 - ESPACES NATURELS SENSIBLES - CONVENTION DE PRÊT À USAGE AU PROFIT DE MME SEMENENKO - COMMUNE DE SAINT-CALAIS-DU-DÉSERT**

---

La Commission permanente a, dans le cadre de la politique départementale de préservation et de restauration des espaces naturels sensibles (ENS), autorisé le Président du Conseil départemental à signer la convention de prêt à usage qui lui a été présentée, conclue pour 36 mois à compter du 1<sup>er</sup> avril 2019, précisant les conditions de mise à disposition, à titre gratuit, au profit de Mme Virginie SEMENENKO, de parcelles, propriété du Département, situées sur l'ENS de la vallée de Saint-Calais-du-Désert.

- Adopté à l'unanimité -

---

## **21 - FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE POUR LA PÊCHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE (FDPPMA) - CONVENTION DE PARTENARIAT**

---

La Commission permanente :

↳ a attribué une subvention de 9 000 € à la Fédération départementale pour la pêche et la protection du milieu aquatique (FDPPMA) dans le cadre de la poursuite, en 2019, du partenariat relatif à la gestion piscicole des espaces naturels sensibles (ENS) ;

↳ a autorisé le Président du Conseil départemental à signer l'avenant à la convention de partenariat conclue en 2014 entre le Département et la FDPPMA, ayant pour objet de prolonger la durée de cette convention jusqu'au 31 décembre 2019, et précisant notamment les actions retenues pour 2019, concernant le lac de Haute Mayenne et de la rivière *la Mayenne*.

- Chapitre 65 – nature 6574 – fonction 738 – ligne de crédit 16375 -

- Adopté à l'unanimité -

## **MISSION 5 AUTONOMIE ET SANTÉ DE PROXIMITÉ**

### **PROGRAMME 02 : SANTÉ DE PROXIMITÉ**

#### **22 - AIDE EN FAVEUR D'UN STAGIAIRE EN ODONTOLOGIE**

La Commission permanente a adopté le principe du versement, à l'étudiant mentionné ci-après, de l'indemnité départementale (300 € par mois) mise en place par le Département en vue de l'accueil de professionnels de santé dans le département, au bénéfice des étudiants en médecine et en odontologie effectuant leur stage chez des praticiens libéraux mayennais ou au sein du service de protection maternelle et infantile (PMI) :

<b>Bénéficiaire</b>	<b>Montant de l'indemnité départementale</b>
<u>Dentiste en fin de formation</u> Nicolas PAPILLARD	1 200 €

- Chapitre 65 – nature 6513 – fonction 74 – ligne de crédit 8153 -

- Adopté à l'unanimité -

## **MISSION 6 ROUTES, TRÈS HAUT DÉBIT, HABITAT**

### **PROGRAMME 01 : ROUTES**

#### **23 - RD 771 - CONTOURNEMENT DE COSSÉ-LE-VIVIEN - RÉSERVE FONCIÈRE SAFER AVEC PRÉFINANCEMENT DU DÉPARTEMENT**

La Commission permanente :

- ☞ a approuvé les conditions de la décision n° 7 de l'annexe n° 23 à la convention cadre du 7 janvier 2002 et ses avenants, aux termes de laquelle le Département sollicite le concours de la SAFER Pays de la Loire afin notamment de constituer des réserves foncières avec préfinancement du Département pour le contournement de Cossé-le-Vivien, permettant la mise en réserve du foncier suivant :

Acquéresse : SAFER Pays de la Loire  
Propriété Indivision CHATELLIER – décision n° 7  
Superficie à acquérir : 96a 30ca environ

☞ a autorisé le Président du Conseil départemental :

- à signer au nom du Conseil départemental ladite décision n° 7 ainsi que les différents actes à intervenir dans le cadre de l'exécution de la présente décision ;
- à procéder au préfinancement de cette acquisition soit 6 420,48 € hors frais (à parfaire), au bénéfice de la SAFER Pays de la Loire, et prendre en charge les frais de gestion, conformément à la convention cadre du 7 janvier 2002, ses avenants et annexes.

- Chapitre 011 – nature 62268 – fonction 621 – ligne de crédit 16396 -  
- Chapitre 27 – nature 2764 – fonction 621 – ligne de crédit 20973 -

- Adopté à l'unanimité -

---

## **24 - RD 545 - LOIRON-RUILLÉ - "LA TANNERIE" - ROUTE D'AHUILLÉ - MUTATION FONCIÈRE**

---

La Commission permanente :

☞ a approuvé les termes de la promesse d'achat qui lui a été présentée, concernant la parcelle cadastrée section YT n° 0002, située au lieu-dit *la Tannerie*, le long de la RD 545, route d'Ahuillé sur le territoire de la commune de Loiron-Ruillé, en vue d'un aménagement futur :

Acquéreur : Commune de Loiron-Ruillé  
Superficie: 444 m<sup>2</sup> environ  
Montant de la recette estimé à 155,40 € environ

☞ a autorisé le Président du Conseil départemental à signer les actes à intervenir dans ce cadre.

- Chapitre 77 – nature 775 – fonction 621 – ligne de crédit 2273 -

- Adopté à l'unanimité -

---

## **25 - RD 14 - MESLAY-DU-MAINE / GREZ-EN-BOUÈRE - AMÉNAGEMENT DE SÉCURITÉ - ACQUISITIONS FONCIÈRES**

---

La Commission permanente :

☞ a approuvé les termes des 2 promesses de vente qui lui ont été présentées dans le cadre des travaux de sécurité et d'enfouissement des réseaux le long de la route départementale n° 14 entre Meslay-du-Maine et Grez-en-Bouère :

1 - Venderesse : Indivision GOUABAULT  
Superficie à acquérir : 820 m<sup>2</sup> environ

2 - Vendeurs : M. Yann COADER et Mme Sophie FLAMENT  
Superficie à acquérir : 430 m<sup>2</sup> environ

Montant total de la dépense, y compris indemnités d'éviction, estimé à 820 € environ hors frais

☞ a validé le classement dans le domaine public des surfaces concernées par l'aménagement de ladite RD ;

☞ a autorisé le Président du Conseil départemental à signer les actes à intervenir dans ce cadre.

- Chapitre 21 – nature 2111 – fonction 621 – ligne de crédit 16343 -  
- Chapitre 67 – nature 6718 – fonction 01 – ligne de crédit 9304 -

- Adopté à l'unanimité -

---

**26 - MARCHÉS À BONS DE COMMANDE - CONSULTATION RELATIVE AU RENFORCEMENT DE STRUCTURES, RECTIFICATION DE TRACÉ, ÉLARGISSEMENT SUR ROUTES DÉPARTEMENTALES, TRAVAUX DE VOIRIE (HORS TRAVAUX NEUFS) ET RÉSEAUX DIVERS SUR LES AUTRES ÉLÉMENTS DU PATRIMOINE DU DÉPARTEMENT DE LA MAYENNE - LANCEMENT DE LA PROCÉDURE**

---

La Commission permanente a autorisé le Président du Conseil départemental :

- ↳ à lancer une procédure de consultation des entreprises par appel d'offres ouvert, dans les conditions présentées, en vue de la passation d'accords-cadres mono-attributaires, sans minimum et avec maximum, exécutés au fur et à mesure au moyen de bons de commande, pour le renforcement de structures, rectification de tracés, élargissement sur routes départementales, travaux de voirie (hors travaux neufs) et réseaux divers sur les autres éléments du patrimoine du Département, l'allotissement étant défini suivant les limites géographiques des 3 agences techniques départementales (nord, centre et sud) ;
- ↳ à signer les marchés correspondants, ainsi que les éventuels avenants de transfert à intervenir.

- Adopté à l'unanimité -

**PROGRAMME 03 : HABITAT**

---

**27 - CONDITIONS ET SCÉNARIIS DE RESTRUCTURATION DES ORGANISMES DE LOGEMENT SOCIAL MAYENNAIS - CONVENTION DE FINANCEMENT AVEC LAVAL AGGLOMÉRATION**

---

La Commission permanente a autorisé le Président du Conseil départemental à signer la convention de financement qui lui a été présentée, ayant pour objet de définir les modalités de la participation financière de Laval agglomération, prévue à hauteur de 30 % de la dépense, pour la réalisation de l'étude, conduite par le Département, relative aux conditions et scénariis de restructuration des organismes de logement social mayennais.

- Chapitre 74 – nature 7474 – fonction 58 – ligne de crédit 20960 -

- Adopté à l'unanimité -

**MISSION 7  
JEUNESSE, SPORT, TOURISME, CULTURE ET  
PATRIMOINE**

**PROGRAMME 01 : JEUNESSE ET CITOYENNETÉ**

---

**28 - ÉCHANGES DANS LE CADRE DU PARTENARIAT SOUABE-MAYENNE ET SOUTIEN AUX ACTIONS DE JEUNESSE ET DE CITOYENNETÉ**

---

La Commission permanente :

☞ a pris acte du déplacement à l'Espace M à Paris d'une délégation mayennaise composée du Président du Conseil départemental et de Conseillers départementaux membres de la commission *jeunesse, sport, tourisme, culture et patrimoine*, pour une rencontre avec M. Martin SAILER, Président du Bezirk de Souabe, accompagné de conseillers du Bezirk, le 16 avril 2019 ;

☞ a autorisé le règlement des dépenses correspondantes sur le budget départemental ;

☞ a approuvé les mandats spéciaux dont sont chargés dans ce cadre les Conseillers départementaux suivants, en vue de la prise en charge sur le budget départemental des frais de déplacement correspondants, ainsi que des frais supplémentaires en résultant, en application de l'article L.3123-19 du *Code général des collectivités territoriales* :

Objet	Conseillers départementaux
Déplacement à Paris, Espace M, dans le cadre du partenariat Souabe-Mayenne 16 et 17 avril 2019	- Olivier RICHEFOU - Gérard DUJARRIER - Valérie HAYER - Marie-Cécile MORICE - Claude TARLEVÉ

☞ a attribué les subventions suivantes au titre des dispositifs départementaux ci-après :

### **Coopération et jumelages internationaux**

#### *Dispositif d'aide aux échanges « jeunesse » dans le cadre du partenariat Souabe-Mayenne*

Bénéficiaire	Objet	Subvention allouée
Collège Béatrix de Gâvre à Montsûrs	Séjour linguistique de 24 jeunes de classes de 6 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> , du 1 <sup>er</sup> au 8 février 2019	1 200 €
Collège Pierre Dubois à Laval	Déplacement de 33 élèves de classes de 4 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> dans le cadre d'un échange solaire avec le gymnasium de Buchloe, du 29 mars au 5 avril 2019	1 650 €
Maison familiale rurale de l'hippodrome à Craon	Programme de mobilité européenne pour 32 élèves de première bac pro, du 29 avril au 10 mai 2019, à Kempten	1 600 €

### **Soutien aux actions de jeunesse et de citoyenneté**

#### *Appel à projets jeunesse citoyenne*

Bénéficiaire	Objet de la demande	Subvention allouée
Le Son de vie	Projet de radio éphémère	2 500 €
Union départementale fédérée des associations pour le don du sang	Sensibilisation des jeunes (dans les milieux scolaires du CM2 à la terminale CFA ; présence sur les Boucles de la Mayenne ; opération <i>les motards ont du cœur</i> ; forum des sports ; foires ; village santé Laval)	1 500 €



Bénéficiaire	Objet de la demande	Subvention allouée
Comité d'entente des associations de résistants et de déportés de la Mayenne	Voyage du 26 au 28 août sur les lieux de mémoire des 1 <sup>re</sup> et 2 <sup>de</sup> Guerre mondiale et lieu citoyen [Verdun, au Struthof, à Strasbourg (Parlement européen) et Colombey-les-Deux-Églises]	4 000 €

***Aide à la formation des cadres des centres de vacances et surveillants de baignade***

Bourse BAFA (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur) d'un montant de 300 € :

Bénéficiaires
Loanne GARNIER
Manon GENDRY
Dany MICHINEAU
Juliette PIROT BERSON

Bourse BNSSA (brevet national de secourisme et de sauvetage aquatique) d'un montant de 200 € :

Bénéficiaire
Amine BRÉHIN

**Solidarité internationale**

Bénéficiaire	Objet	Subvention allouée
Louise COUTARD	Mission de solidarité internationale de 12 mois au sein de l'association « XUAN » à Ho Chi Minh Ville au Viêt Nam	200 €

- Chapitre 65 – nature 6513 – fonction 33 – ligne de crédit 917 -
- Chapitre 65 – nature 6574 – fonction 33 – ligne de crédit 918 -
- Chapitre 65 – nature 6574 – fonction 0202 – ligne de crédit 12815 -
- Chapitre 65 – nature 6568 – fonction 58 – ligne de crédit 19817 -

- Adopté à l'unanimité -

**PROGRAMME 02 : SPORT**

**29 - DEMANDE DE SUBVENTION DU STADE LAVALLOIS OMNISPORTS POUR L'ORGANISATION D'UN GALA DE BOXE AVEC JORDY WEISS**

La Commission permanente a attribué une subvention de 5 000 € au Stade lavallois omnisports boxe, au titre du fonds d'aide aux manifestations sportives et événements sportifs majeurs, pour l'organisation d'un gala de boxe le vendredi 26 avril 2019 à la salle polyvalente de Laval au cours duquel Jordy WEISS défendra sa ceinture de l'Union européenne obtenue en février 2018.

- Chapitre 65 – nature 6574 – fonction 32 – ligne de crédit 8138 -

- Adopté à l'unanimité -

## PROGRAMME 04 : CULTURE

### 30 - AIDES AUX PROJETS 2019

La Commission permanente :

↳ a attribué les subventions suivantes :

➤ création, diffusion et action culturelle

○ soutien à la création artistique

Bénéficiaire	Objet	Subvention allouée
T'Atrium Saint-Berthevin	Création <i>L'île jadis</i> le 7 novembre 2019	15 000 €
Théâtre d'air Laval	Création <i>La lune des pauvres</i> le 3 octobre 2019	19 000 €
Collectif Label brut Château-Gontier-sur-Mayenne	Création <i>Ici ou (pas) là</i> le 27 avril 2020	5 000 €

○ festivals à caractère départemental

Bénéficiaire	Objet	Subvention allouée
Association Au Foin de la rue Saint-Denis-de-Gastines	20 <sup>e</sup> édition du festival <i>Au foin de la rue</i> les 5 et 6 juillet 2019	32 500 €
		<i>répartis comme suit :</i> 27 500 €
	Activités de développement territorial à l'année	5 000 €
Association du festival de l'humour Cossé-le-Vivien	34 <sup>e</sup> édition du festival <i>Les embuscades</i> du 23 septembre au 13 octobre 2019	20 000 €
Réseau Chaînon Laval	Festival <i>Le chaînon manquant</i> du 17 au 22 septembre 2019	10 000 €
<i>étant précisé que le soutien départemental pourra être consolidé en 2020 à hauteur de 5 000 € supplémentaires sous réserve de la mise en œuvre effective en 2019 d'actions d'intérêt départemental et de la signature d'une convention d'objectifs en 2020</i>		
Association Festival ateliers jazz de Meslay-Grez	22 <sup>e</sup> édition du festival <i>Ateliers jazz</i> du 25 mai au 1 <sup>er</sup> juin 2019	13 000 €
Association les Entrelacés Lassay-les-Châteaux	25 <sup>e</sup> édition du festival <i>Les entrelacés</i> du 13 et 14 juillet 2019	12 000 €

○ **aides aux projets de création, diffusion et action culturelle**

Bénéficiaire	Objet	Subvention allouée
Association Tribu familia Mayenne	Temps fort d' <i>Un singe en été</i> du 28 au 30 juin 2019	7 000 € <i>répartis comme suit :</i> 5 000 €
	----- Action culturelle à l'année	2 000 €
Association mouillotins animation Cuillé (AMAC) Cuillé	18 <sup>e</sup> édition du festival <i>Les Mouillotins</i> les 7 et 8 juin 2019	4 000 €
<i>étant précisé que le soutien départemental pourra être consolidé en 2020 à hauteur de 1 000 € supplémentaires sous réserve d'un montant de fonds propres raisonnable</i>		
Ville de Château-Gontier-sur- Mayenne	30 <sup>e</sup> édition du festival <i>La chalibaude</i> les 29 et 30 juin 2019	6 000 €
<i>dont 1 500 € de subvention exceptionnelle liée au renforcement du budget artistique pour les 30 ans du festival</i>		
Ville d'Évron	17 <sup>e</sup> édition du festival d'arts sacrés du 5 au 10 juillet 2019	3 000 €
<i>étant précisé que l'aide départementale est attribuée au titre d'un soutien à la diffusion, à la création et à l'accompagnement des pratiques amateurs en musique classique</i>		
Association Muz'azik Nantes	Opération <i>peace &amp; love 2019</i> pour les collèges et lycées de la Mayenne	2 500 €
Association Les amis du MuMo Paris	Tournée 2019 du <i>MuMo, le musée mobile</i> (collections du FRAC des Pays de la Loire) en Mayenne en octobre et novembre 2019	4 400 €
<i>soit 1 100 € par territoire, sous réserve de l'engagement des quatre collectivités concernées en 2019 (Laval agglomération, Communautés de communes du mont des Avaloirs, du pays de Craon et des Coëvrons)</i>		
Association Forte piano Mayenne	12 <sup>e</sup> concours international <i>Piano à Mayenne</i> du 11 au 14 avril 2019 : 1 <sup>er</sup> prix du Conseil départemental	4 000 €
Amicale laïque Cossé-le-Vivien	19 <sup>e</sup> édition du festival <i>A travers chants</i> du 19 au 23 mars 2019	1 000 €
<i>étant précisé que l'aide départementale est maintenue de façon exceptionnelle en 2019 au vu de la fusion annoncée avec le festival <i>Les embuscades</i></i>		
Association Terra incognita Carelles	9 <sup>e</sup> édition du festival <i>Terra incognita</i> les 23 et 24 août 2019	2 000 €
<i>étant précisé que l'aide départementale est attribuée au titre d'un soutien à la création (résidence) et à la promotion d'artistes émergents</i>		
Association Roches events Damigny	5 <sup>e</sup> édition du festival de musique électronique <i>Les roches d'Orgères</i> les 30 et 31 août à Lignéres- Orgères	1 000 €
<i>étant précisé que l'aide départementale est attribuée au titre du soutien artistique à une esthétique sous-représentée ; la poursuite éventuelle du soutien sera conditionnée à la consolidation du projet artistique et culturel de l'association</i>		
Harmonie de Bais	8 <sup>e</sup> édition du festival <i>Les baldifolies</i> le 29 juin 2019	1 000 €
Association Fonds de terroir Pouancé	Festival <i>Fermes en scène</i> (spectacles de la Cie Patrick Cosnet) en Mayenne d'avril à septembre 2019	1 500 €
<i>étant précisé que l'aide est exceptionnelle au titre de l'animation culturelle à une échelle départementale et du focus mayennais en 2019 ; le soutien n'a pas vocation à être pérennisé, le Département n'aidant pas les compagnies non départementales à la diffusion</i>		

➤ cinéma

○ aide au projet

Bénéficiaire	Objet	Subvention allouée
Atmosphères 53 Mayenne	Résidence de création cinématographique 2019 du réalisateur Thomas Baudre, sur le thème des courses hippiques	5 000 €

↳ a autorisé le Président du Conseil départemental à signer les conventions de partenariat qui lui ont été présentées, à intervenir avec les associations *Au Foin de la rue* et *Festival ateliers jazz de Meslay-Grez*.

- Chapitre 65 – nature 6574 – fonction 311 – lignes de crédit 15123, 15126 et 4367-

- Chapitre 65 – nature 6568 – fonction 311 – ligne de crédit 15125 -

- Chapitre 65 – nature 65734 – fonction 311 – ligne de crédit 15127 -

- Adopté à l'unanimité -

*Le Président,*



**Olivier RICHEFOU**

Publication du présent relevé par affichage à l'Hôtel du Département le : **1<sup>er</sup> avril 2019**  
et insertion au recueil des actes administratifs du Département d'**avril 2019 - n° 332**

Prochaine réunion de la Commission permanente :  
lundi 29 avril 2019 (10 h 30) – **Hôtel du Département**